



Séance du Conseil Municipal
du vendredi 15 février 2019

COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF le QUINZE FEVRIER à NEUF HEURES, le Conseil Municipal de la Commune d'ORANGE, légalement convoqué le 7 février 2019, s'est réuni au nombre prescrit par la LOI, dans le lieu habituel de ses séances, en session du mois de FEVRIER ;

Sous la présidence de **M. Jacques BOMPARD, Maire**

ETAIENT PRESENTS :

M. Gérald TESTANIERE, Mme Marie-Thérèse GALMARD, M. Denis SABON, M. Jean-Pierre PASERO, Mme Marcelle ARSAC, Mme Anne CRESPO, M. Claude BOURGEOIS, Mme Catherine GASPA, **Adjoint**

Nombre de membres :

- En exercice : 35
- Présents : 27
- Votant : 34

M. Armand BEGUELIN, M. Jacques PAVET, Mme Marie-Josèphe MARTIN, M. Jean-Christian CADENE, M. Michel BOUYER, Mme Danielle AUBERTIN, M. Bernard EICKMAYER, Mme Danièle GARNAVAUX, Mme Chantal GRABNER, M. Xavier MARQUOT, M. Jean-Michel BOUDIER, Mme Marion STEINMETZ-ROCHE, Mme Marie-France LORHO, M. Guillaume BOMPARD, Mme Anne-Marie HAUTANT, Mme Christine BADINIER, M. Gilles LAROYENNE, Mme Fabienne HALOUI, **Conseillers Municipaux.**

Absents excusés :

Mme Muriel BOUDIER	qui donne pouvoir à	M. Denis SABON
Mme Edmonde RUZE	qui donne pouvoir à	M. Jean-Pierre PASERO
Mme Carole PERVEYRIE	qui donne pouvoir à	M. Xavier MARQUOT
Mme Sandy TRAMIER	qui donne pouvoir à	Mme Anne CRESPO
M. Nicolas ARNOUX	qui donne pouvoir à	M. Gérald TESTANIERE
Mme Christiane LAGIER	qui donne pouvoir à	M. Armand BEGUELIN
Mme Yannick CUER	qui donne pouvoir à	M. Gilles LAROYENNE

Arrivée de Mme Marie-France LORHO à 9 H 30 (pouvoir donné à Monsieur le Maire pour le début de la séance)

Absent :

M. Alexandre HOUPERT

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Xavier MARQUOT est nommé secrétaire de séance.



Avant de passer à l'ordre du jour, Monsieur le Maire soumet le procès-verbal sommaire de la séance du 11 décembre 2018 à l'approbation du Conseil. Il est approuvé à la majorité (2 voix contre : Mmes HAUTANT et BADINIER).

Puis il indique que les décisions du 4^{ème} trimestre ont été communiquées aux élus.

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

1 APPROBATION DE LA REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Un large débat s'engage sur ce dossier.

Mme Marie-France LORHO quitte temporairement la séance et revient au moment du vote.

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE** d'approuver telle qu'elle est annexée à la délibération la révision du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Orange et **DIT** que le PLU sera exécutoire à l'issue d'un délai d'un mois à compter de sa transmission à l'autorité administrative compétente de l'Etat

1 ABSTENTION (Mme HALOUI)

4 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT, Mme BADINIER, M. LAROYENNE et Mme CUER)

29 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE

👉👉👉

2 RAPPORT D'ACTIVITES 2017 DE L'AGENCE D'URBANISME RHONE AVIGNON VAUCLUSE (AURAV)

↳ Le Conseil Municipal **PREND ACTE** de ce rapport.

👉👉👉

3 RAPPORT D'ACTIVITES 2017 DU SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOT DU BASSIN DE VIE D'AVIGNON (SMBVA)

↳ Le Conseil Municipal **PREND ACTE** de ce rapport.

👉👉👉

4 APPROBATION DE LA CONVENTION D'APPLICATION DES OBLIGATIONS D'INTERET GENERAL ENTRE LA REGION PACA, LA COMMUNE D'ORANGE ET LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE (SPL) CHOREGIES D'ORANGE ET DU MONTANT DE LA COMPENSATION FINANCIERE A VERSER PAR LA VILLE A LA SPL POUR 2019

Au cours du débat, Monsieur le Maire prononce une suspension de séance de 10 h 15 à 10 h 20

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** les termes de la convention d'application des obligations d'intérêt général et ses annexes entre la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la commune d'Orange et la Société Publique Locale Chorégies d'Orange et **PRECISE** que, pour l'année 2019, la compensation financière à verser par la ville à la SPL Chorégies d'Orange pour obligation de service public s'élève à 152 450,00 € TTC

2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)

32 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE

👉👉👉

5 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES D'ORIGINE NON DOMESTIQUE DES BATIMENTS ET GROUPES SCOLAIRES DE LA COMMUNE D'ORANGE PAR LA C.C.P.R.O. – MISE EN PLACE DE LA REDEVANCE SPECIALE

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** le recours au service intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères et assimilées d'origine non domestique des bâtiments et groupes scolaires de la Ville

d'ORANGE ainsi que la mise en place de la redevance spéciale et AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention

3 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER et Mme HALOUI)
31 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Marie-Thérèse GALMARD

6 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2019 AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

↳ Le Conseil Municipal DECIDE D'ALLOUER une subvention de fonctionnement 2019 au Centre Communal d'Action Sociale d'un montant de 1 430 000,00 €, PRECISE que cette subvention sera réglée à hauteur de 1 030 000,00 €, déduction faite d'un premier versement anticipé de 400 000,00 € effectué en novembre 2018 et DIT que le reliquat de 1 030 000,00 € sera effectué en trois versements suivant le planning ci-dessous :

Février 2019 :	330 000,00 €
Juin 2019 :	300 000,00 €
Septembre 2019 :	400 000,00 €

Monsieur le Maire et Madame Marie-Thérèse GALMARD ne prennent pas part au vote pour ce dossier.

32 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



RAPPORTEUR : Denis SABON

7 REVISION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL ARRETE AU 1^{er} FEVRIER 2019

↳ Le Conseil Municipal ADOPTE les modifications du tableau des effectifs

2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
32 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Jean-Pierre PASERO

8 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « ORANGE FOOTBALL CLUB » - ANN EE 2019

↳ Le Conseil Municipal DECIDE D'ATTRIBUER une subvention à l'association « ORANGE FOOTBALL CLUB » d'un montant de 10 000 €, somme qui sera déduite de la subvention allouée pour 2019

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote pour ce dossier

33 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



9 ATTRIBUTION D'UN PREMIER VERSEMENT DE LA SUBVENTION ALLOUEE A L'ASSOCIATION « LES REVES BLEUS » - ANNEE 2019

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE D'ATTRIBUER** un premier versement de la subvention 2019 à l'association « LES REVES BLEUS » d'un montant de 25 000 €

Mme Marie-Thérèse GALMARD quitte temporairement la séance.
Monsieur le Maire ne prend pas part au vote

32 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



RAPPORTEUR : Anne CRESPO

10 BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE - AUTORISATION D'ENGAGEMENT ET DE LIQUIDATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2019 - DELIBERATION N° 915/2018 DU 11 DECEMBRE 2018 ABROGEE ET REMPLACEE

↳ Le Conseil Municipal **ABROGE ET REMPLACE** la délibération N° 915/2018 du 11 décembre 2018, **DECIDE D'INSCRIRE** les crédits d'investissements figurant au tableau présenté, correspondants à 25 % des inscriptions budgétaires 2018, sur le Budget Primitif 2019 de la Ville d'ORANGE et **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'Adjointe Déléguée à engager, liquider ou mandater, avant l'adoption du budget, ces crédits

5 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER, M. LAROYENNE, Mme CUER et Mme HALOUI)
28 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



Mme Marie-Thérèse GALMARD reprend sa place en séance.
M. Jean-Michel BOUDIER quitte temporairement la séance.

11 BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE – EXERCICE 2019 – TAXES ET PRODUITS IRRECOUVRABLES - ADMISSION EN NON VALEUR

↳ Le Conseil Municipal **DONNE un avis FAVORABLE** pour l'admission en non-valeur et l'extinction de la dette des sommes non recouvrées d'un montant total de 31 886,28 € pour les années 2013 à 2017, selon les états transmis par Monsieur le Receveur Municipal

3 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER et Mme HALOUI)
30 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



M. Jean-Michel BOUDIER reprend sa place en séance.

Mme Danièle GARNAVAUX quitte temporairement la séance.

12 BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE – EXERCICE 2019 - AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT – REVISION

↳ Le Conseil Municipal **DECIDER** la modification des crédits de paiements précités à partir de 2019 afin de prendre en compte le réalisé 2018

**5 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER, M. LAROYENNE, Mme CUER et Mme HALOUI)
28 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



Mme Danièle GARNAVAUX reprend sa place en séance.

13 SERVICE FUNERAIRE MUNICIPAL – BUDGET ANNEXE DES POMPES FUNEBRES - AUTORISATION D'ENGAGEMENT ET DE LIQUIDATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2019 – DELIBERATION N° 916/2018 DU 11 DECEMBRE 2018 ABROGEE ET REMPLACEE

↳ Le Conseil Municipal **ABROGE ET REMPLACE** la délibération N° 916/2018 du 11 décembre 2018, **DECIDE D'INSCRIRE** les crédits d'investissements présentés, correspondants à 25 % des inscriptions budgétaires 2018, sur le budget primitif 2019 du Budget Annexe DES POMPES FUNEBRES et **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'Adjointe Déléguée aux Finances à engager, liquider ou mandater, avant l'adoption du budget, ces crédits

**5 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER, M. LAROYENNE, Mme CUER et Mme HALOUI)
29 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



14 SERVICE FUNERAIRE MUNICIPAL – BUDGET ANNEXE DU CREMATORIUM - AUTORISATION D'ENGAGEMENT ET DE LIQUIDATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2019 – DELIBERATION N° 917/2018 DU 11 DECEMBRE 2018 ABROGEE ET REMPLACEE

↳ Le Conseil Municipal **ABROGE ET REMPLACE** la délibération N° 917/2018 du 11 décembre 2018, **DECIDE D'INSCRIRE** les crédits d'investissements correspondants à 25 % des inscriptions budgétaires 2018, sur le Budget Annexe du CREMATORIUM et **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'Adjointe Déléguée à engager, liquider ou mandater, avant l'adoption du budget, ces crédits

**5 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER, M. LAROYENNE, Mme CUER et Mme HALOUI)
29 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Catherine GASPA

15 BUDGET ANNEXE «TRANSPORT ORANGE» -AUTORISATION D'ENGAGEMENT ET DE LIQUIDATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2019 – DELIBERATION N° 919/2018 DU 11 DECEMBRE 2018 ABROGEE ET REMPLACEE

Le Conseil Municipal **ABROGE ET REMPLACE** la délibération N° 919/2018 du 11 décembre 2018, **DECIDE D'INSCRIRE** les crédits d'investissements correspondants à 25 % des inscriptions budgétaires 2018 sur le Budget Annexe « TRANSPORT ORANGE » et **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'Adjointe Déléguée à engager, liquider ou mandater, avant l'adoption du budget, ces crédits

**5 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER, M. LAROYENNE, Mme CUER et Mme HALOUI)
29 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



La séance est levée à 11 H 10

Vu pour être affiché le : 20 FEV 2019

et publié sur le site internet de la Ville

Conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les délibérations peuvent être consultées auprès des services intéressés conformément à l'article L 2121-26 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Le Maire,

Jacques BOMPARD.